

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE
D'ANGIODERMATOLOGIE**

Etaient présents : C. DEBURE, C. LOK, Ph. MODIANO, P. SENET, F. TRUCHETET

❖ **ASSOCIATION LOI DE 1901 :**

Le dossier a été déposé à la Préfecture de Paris et complété à leur demande. L'intérêt d'une déclaration Loi 1901 est : d'ouvrir un compte bancaire (à faire avant décembre 2013) ; d'apporter des subventions pour les Congrès, pour les petits projets. Cela nécessite d'élire un nouveau bureau (appel à candidatures) lors d'une de nos prochaines réunions et de rendre des comptes au Conseil d'Administration de la SFD.

❖ **PARTICIPATION DU GAD AUX JDP 2012 :**

Ont été acceptées en communication orale : les enquêtes de pratique sur la prise en charge des angiodermes nécrotiques et les ulcères au cours des sclérodermies systémiques. Les facteurs pronostiques des ulcères veineux de jambe ont été acceptés en poster.

❖ **PROTOCOLE HELEN (étude prospective sur les traitements des angiodermes nécrotiques) :**

Ce protocole a été déposé pour obtenir un contrat de recherche clinique au Ministère de la Santé mais les membres du jury l'ont refusé avec une note de 23/30 et un rapport des critiques à prendre en compte bien sûr. Il faut signaler que seulement 10% des protocoles ont été acceptés.

Ce protocole sera donc à soumettre à la SFD en mars avec une demande de budget de 20 000 €. Il sera réalisé en collaboration avec l'URC Fernand VIDAL.

❖ **CELLULES SOUCHES MESENCHYMATEUSES ET ULCERES VEINEUX :**

Le protocole d'utilisation des cellules souches dans la cicatrisation des ulcères veineux s'intègre dans un projet européen de grande envergure avec plusieurs cibles thérapeutiques. Pour les ulcères veineux, il s'agit de recruter 40 malades répartis en Italie, en Allemagne, en Ecosse et en France. Afin de limiter les erreurs méthodologiques, seulement 5 centres en France seront sélectionnés pour inclure obligatoirement 5 patients en 1 an. Le protocole nécessite un suivi une fois par semaine pendant 8 semaines et les cellules souches mésenchymateuses sont obtenues par ponction de la crête iliaque du patient. Le protocole mis au point par Patricia SENET a été déposé en octobre 2012.

❖ **PARTICIPATION AUX JDP 2013 :**

Il convient dès à présent de proposer des études qui pourraient faire l'objet de communications sur des activités particulièrement connues de certains services de notre groupe, par exemple : électrothérapie et cicatrisation, ulcère de jambe et pathomimie, plaies chroniques et toxicomanie, pustulose érosive de jambe. Bien sûr ce travail nécessite une préparation des fiches-patients, une analyse des résultats la plus simple possible et un envoi à la SFD avant avril 2013. Pour montrer le dynamisme du groupe, il est bien sûr nécessaire que chacun y réfléchisse de son côté, se positionne sur un sujet pour en discuter lors de la prochaine réunion du GAD au cours des JDP.